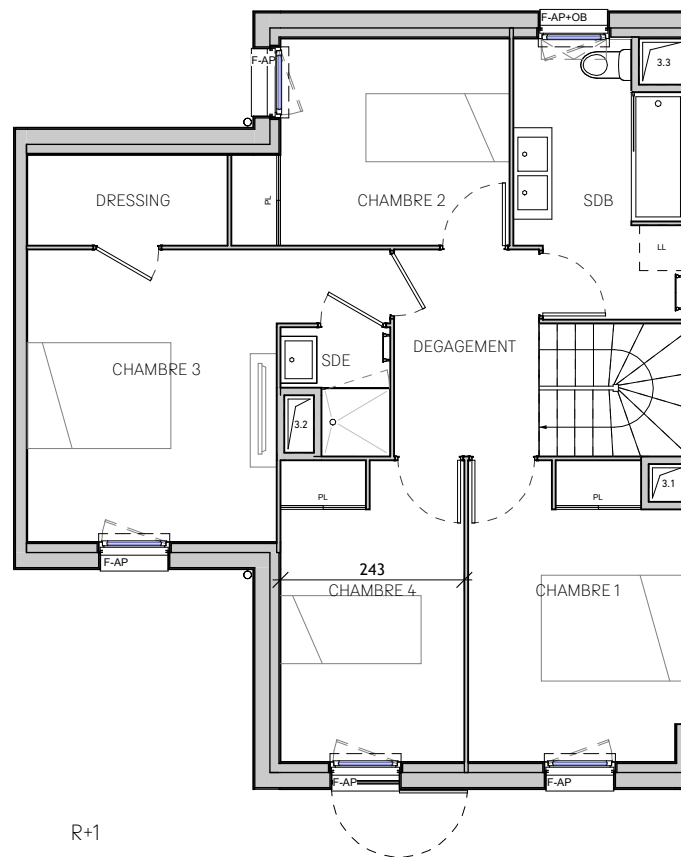
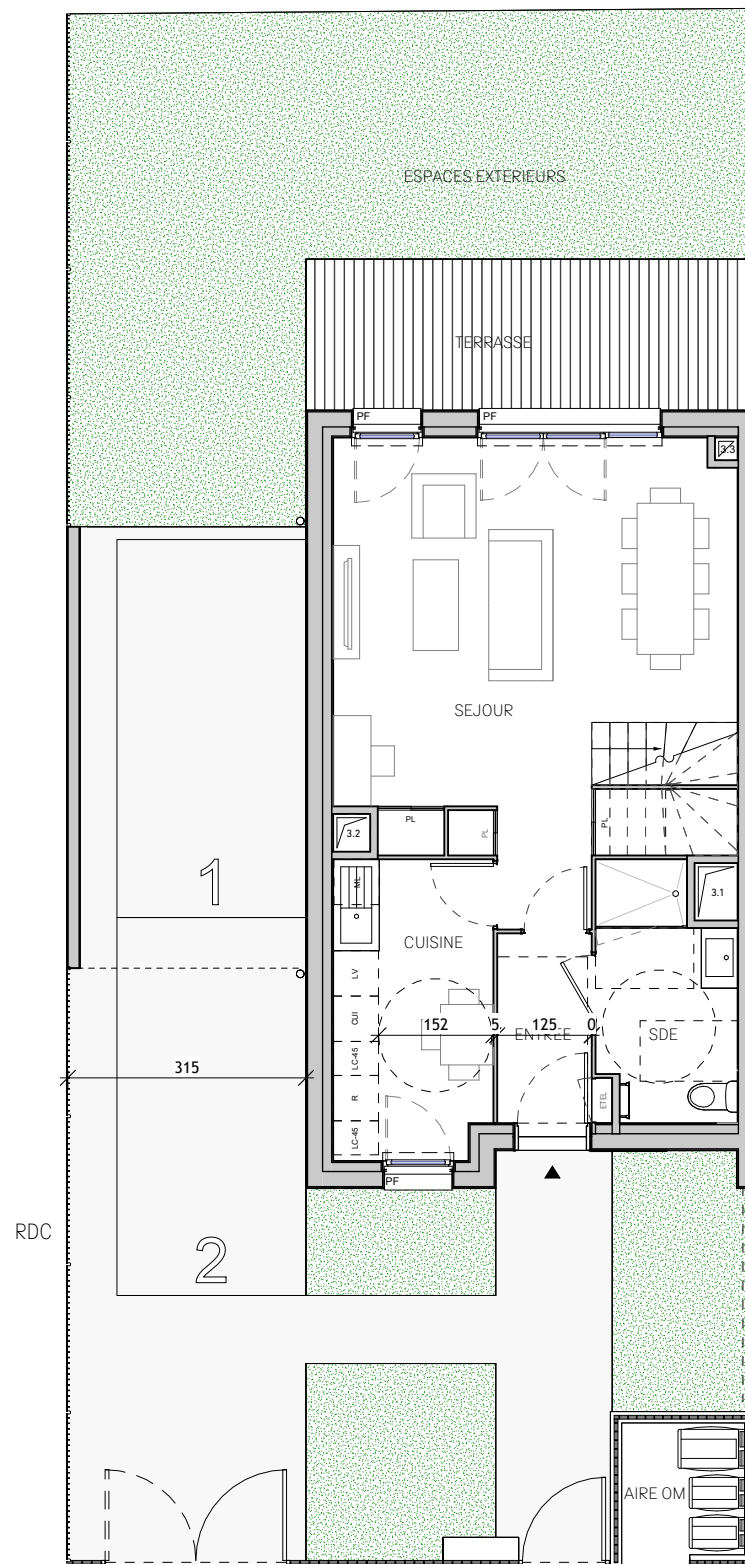




NOTA 1 : le présent document ne donne la figure et les dispositions générales de l'apparement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, faufilaçons, soffites).

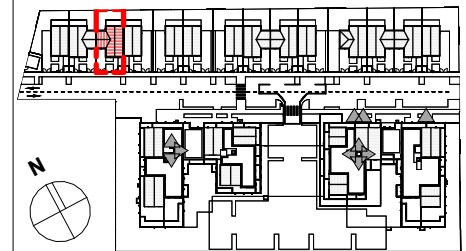
Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations, corps de chauffe et interrupteurs ne sont pas représentés.

Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4).

NOTA 2 : toute modification est soumise à l'approbation écrite de la société.

NOTA 3 : Les hauteurs de seuils des portes-fenêtres respectent la réglementation en vigueur.

LE CLOS
D'ARTHÉLIE
COMBS-LA-VILLE
ABELLIA
HAPPY CULTURE URBAINE



ENTREE	3,14 m ²
SEJOUR	27,66 m ²
CUISINE	8,33 m ²
DEGAGEMENT	5,25 m ²
CHAMBRE 1	10,97 m ²
CHAMBRE 2	9,08 m ²
CHAMBRE 3	14,24 m ²
CHAMBRE 4	9,67 m ²
SDB	7,52 m ²
SDE	5,75 m ²
SDE	1,99 m ²
DRESSING	3,18 m ²

NOTA :

- Hauteur sous plafonds des pièces, sauf mention particulière : 2.5m
- La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

Echelle :	1/100	10/02/2026
-----------	-------	------------

